



Institut neurologique de Montréal – INM
RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE DE JOUR

Université McGill

Émis pour appel d'offres

Æ : UMAC-01-02

MCGILL : 20-062

ADDENDA 01

POUR APPEL D'OFFRES

L'entrepreneur devra considérer dans sa soumission que les corrections et les modifications décrites dans le présent addenda ont préséance sur toutes les instructions émises antérieurement aux documents d'appel d'offres et aux plans et devis. Les modifications décrites ci-après entrent en vigueur immédiatement.

PARTIE 1 - QUESTIONS/RÉPONSES

PARTIE 2 - AJUSTEMENTS AU DEVIS D'ARCHITECTURE

SECTION 08 34 70 – Portes acoustiques :

Ajout de la section de devis 08 34 70, voir section de devis d'architecture en annexe.

SECTION 08 42 43 – Portes d'entrée d'unités de soins :

Modification de la Ligne 2.5 – *Blocs portes d'entrée pour unité de soins de la Partie 2 – Produits :*

- .1 Produit de référence : blocs-portes coulissante manuelle modèle VersaMax 2.0 de ASSA ABLOY, modèle GT2400 de NABCO ou équivalent.
 - .1 Portes et cadres en aluminium, panneaux coulissants et panneaux latéraux;
 - .2 Système d'entraînement mécanique dissimulé;
 - .3 Tête de porte, système de guidage inférieur et système d'entraînement supérieur;
 - .4 Capacité d'ouverture à battant en cas d'urgence;
 - .5 Montage : entre les jambages, selon indications aux dessins.
- .2 Configuration de la porte coulissante manuelle :
 - .1 Système de porte coulissante manuelle simple avec ouverture en battant de tous les panneaux;
 - .2 Configuration : ensemble de porte simple à deux panneaux égaux avec un panneau coulissant et un panneau latéral.
 - .3 Installation : système encastré entre les montants.
 - .4 Opération : fonctionnement manuel;
 - .5 Sens de l'ouverture : selon indication aux dessins;
 - .6 Type de Guide: sans Guide au plancher;
 - .7 Fini : Anodisé clair - Class 1;
 - .8 Profilé: étroit de 54mm;
 - .9 Parclose pour vitrage du haut et du bas : 6mm;
 - .10 Base de porte : étroite de 102mm;
 - .11 Barre transversale : régulière de 44mm;
 - .12 Centre de la barre transversale : 1048mm;
 - .13 Type de cadre: avec jambages de chaque côté;
 - .14 Épaisseur du cadre: régulier de 44mm;
 - .15 Mécanisme d'ouverture à battant: avec retenue magnétique;

- .16 Modèle de poignée : poignée de surface en « C » des 2 côtés;
- .17 Balais : brosses encastrées dans tous les panneaux;
- .18 Assistance au maintien de la porte en position fermée : amortisseur de coin en position fermée;
- .19 Quincaillerie : quincaillerie avec mini antimicrobien clair;
- .20 Coupe-froid : garniture d'étanchéité sur l'ensemble de la porte.

SECTION 74 00 00a – Liste des groupes de quincaillerie :

Modification du groupe de quincaillerie Gr02 – GROUPE QUINC 02 :

PORTE(S):
 238C

<u>QTÉ</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>IDENTIFICATION PRODUIT</u>		<u>FINI</u>	<u>MFR</u>
3	CHARNIÈRE(S)	5BB1HW 114MM X 101MM FNA		630	IVE
1	SERRURE SALTO XS4	AJ650A00BC38 (MODÈLE À CONFIRMER PAR NEURO)	↗	CSB	SAL
1	MORTAISE	LA1T0570A21IM8 (MODÈLE À CONFIRMER PAR NEURO)		CSB	SAL
1	FERME-PORTE DÉLAI & RETENUE	4041 DEL SHCUSH ST-1595 ST-3068		689	LCN
2	PLAQUE(S) DE PROTECTION	8400 254MM X LARG. REQ. B-CS		630	IVE
1	GARNITURES D'ÉTANCHÉITÉ	429AA X 1/TÊTE & 2/KAMB.		AA	ZER
1	SEUIL TOMBANT	364AA X LARG. REQ.		AA	ZER

SECTION 74 00 00a – Liste des groupes de quincaillerie :

Modification du groupe de quincaillerie Gr07 – GROUPE QUINC 07 :

PORTE(S):
 238D

<u>QTÉ</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>IDENTIFICATION PRODUIT</u>		<u>FINI</u>	<u>MFR</u>
1	PORTE / CADRE / QUINC	PAR MFR. PORTE COULISSANTE ACOUSTIQUE			
1	SERRURE & POIGNÉES	PAR MFR. PORTE COULISSANTE ACOUSTIQUE			
1	CYLINDRE(S) PERMANENT	ASSUJETTI AU À LA GCME MCGILL		626	MED

PARTIE 3 - AJUSTEMENT AUX PLANS D'ARCHITECTURE

Feuille A000

- Liste des feuilles : Ajout de la feuille A031 – Plan de cloisonnement temporaire.

Feuille A010

- Cloisons types : Ajout de la cloison type A pour cloisons temporaires de chantier.
- Tableau des portes : Spécification des groupes de quincaillerie par porte et ajout de commentaires pour les portes 238D et 238G.

Feuille A031

- Plan 1/A031 : Ajout de la feuille A031 aux plans d'architecture concernant le plan de cloisonnement temporaire au 2^e étage.
- Notes spécifiques : Ajout des notes spécifiques T1, T2, T3 et T4.

Feuille A052

- Plan 1/A052 : Ajout des notes spécifiques D17 et D18 aux plans d'architecture.
- Notes spécifiques : Ajout des notes spécifiques D17 et D18.

Feuille A053

- Plan 1/A053 : Modification de la zone de démolition de plafond pour travaux électromécaniques de passage de filage sous la dalle de plancher.

Feuille A101

- Plan 1/A101 : Ajout de la note spécifique C10, ainsi que modification de la composition d'une cloison soufflage aux plans d'architecture.
- Notes spécifiques : Modification de la note spécifique C9 et ajout de la note spécifique C10 concernant la construction d'une cloison entre le local existant 232 et le futur local 238A (à noter que cette cloison est à construire avant le début des travaux, valider composition sur place, mur épaisseur +/- 154mm).

Feuille A301

- Plan 1/A301 : Ajout de la note spécifique F2 aux plans d'architecture.
- Notes spécifiques : Ajout de la note spécifique F2 concernant le ragréage de la finition de plancher.

Feuille A801

- Élévation 1B/A801 : Ajout de la mention *Ouvert* pour spécification.
- Élévation 1C/A801 : Ajout de la mention *Afficheur* pour spécification de l'emplacement d'un appareil.

Feuille A802

- Élévation 1A/A802 : Ajout des étiquettes At02 et At03 pour spécification.
- Élévation 1B/A802 : Modification et spécification de l'emplacement des prises murales.
- Élévation 2A/A802 : Ajout de la spécification de prévoir un passe-fil Qm04 dans la surface de travail.

Feuille A803

- Élévation 1B/A803 : Ajout des étiquettes At02 et At03 pour spécification.

- Élévation 1C/A803 : Modification et spécification de l'emplacement des prises murales.
- Élévation 2A/A803 : Modification et spécification de l'emplacement des prises murales, ainsi que l'ajout des étiquettes At02, At03 et At10 pour spécification.

Feuille A804

- Plan 1/A804 : Ajout d'une note concernant l'emplacement des boîtiers pour radiateurs inclus au contrat.
- Élévation 1A/A804 : Modification de l'emplacement des prises murales.
- Élévation 1B/A804 : Ajout de la mention « ouvert » dans le bas des boîtiers pour radiateurs.
- Élévation 2A/A804 : Modification de l'emplacement des prises murales.

Feuille A851

- Détail 8/A851 : Modification du détail en coupe de la porte coulissante acoustique, voir devis.
- Détail 12/A851 : Modification du détail en plan de la porte coulissante acoustique, voir devis.

Feuille A852

- Détail 7/A852 : Le détail autrefois étiqueté 9/A851 est déplacé sur la feuille A852 et étiqueté au numéro 7.

ANNEXE

6 PAGES – SECTION 08 34 70 DU DEVIS D'ARCHITECTURE

PARTIE 1 - GÉNÉRALITÉS

1.1 Porté des travaux

- .1 Sans s'y limiter, à l'étendue des travaux suivants, la présente section s'applique à la fourniture des matériaux, de la main-d'œuvre, l'outillage et les accessoires nécessaires pour la réalisation des systèmes de portes acoustiques pour l'ensemble du projet.

1.2 Normes de référence (dernière édition)

- .1 Aluminum Association Inc. (AA)
 - .1 DAF 45 [2003], Designation System For Aluminum Finishes.
- .2 American Architectural Manufacturers Association (AAMA):
 - .1 AAMA 611, Voluntary Specification for Anodized Architectural Aluminum.
 - .2 AAMA 2604 and 2605, Voluntary Specifications, Performance Requirements and Test Procedures for Pigmented. Organic Coatings on Aluminum Extrusions and Panels.
 - .3 AAMA 1304, Voluntary Specification for Forced Entry Resistance of Side-Hinged Door Systems
- .3 American National Standards Institute (ANSI):
 - .1 ANSI Z97.1, Safety Performance Specifications and Methods of Test for Safety Glazing Material Used In Buildings.
 - .2 ANSI 156.18, Matériaux et finitions
 - .3 ANSI A117.1, Spécifications pour rendre les bâtiments et les installations utilisables par les personnes handicapées physiques.
- .4 BHMA – Builders Hardware Manufacturers Association
- .5 DHI – Institut des portes et de la quincaillerie
- .6 National Fire Protection Association (NFPA) :
 - .1 NFPA 80 – Portes et fenêtres coupe-feu
 - .2 NFPA 101 – Code de sécurité des personnes
 - .3 NFPA 105 – Ensembles de portes de contrôle de fumée et de tirant d'eau
 - .4 NFPA 252 – Essais au feu des ensembles de portes
- .7 ASTM International (ASTM).
 - .1 ASTM B209, Specification for Aluminum and Aluminum-Alloy Sheet and Plate.
 - .2 ASTM B221, Specification for Aluminum-Alloy Extruded Bars, Rods, Wire, Profiles, and Tubes.
- .8 Consumer Product Safety Commission (CPSC):
 - .1 CPSC 16CFR-1201, Safety Standard for Architectural Glazing Materials. E. National

1.3 Dessins d'atelier et fiches techniques

- .1 Soumettre les dessins d'atelier et les fiches techniques conformément aux exigences de la section 01 33 00- Documents et échantillons à soumettre.
- .2 Les dessins d'atelier doivent indiquer clairement chaque type de porte et de cadre, les matériaux utilisés, l'épaisseur de l'âme, les assemblages à mortaise, le détail des pièces de renfort et du vitrage, l'emplacement des pièces de quincaillerie, des fixations apparentes et des ouvertures, les ancrages, la cote de résistance au feu, et le revêtement de finition, et l'assemblage aux types de murs ou cloisons adjacentes.

- .3 Inclure un tableau où seront identifiés chaque porte et chaque cadre, les repères et numéros de portes correspondants aux numéros indiqués aux dessins et au bordereau des portes et cadres.
- .4 Soumettre les échantillons du manufacturier des composants de porte coulissante du fini de la porte (placage ou stratifié) et du fini du cadre en aluminium.
- .5 Soumettre les rapports d'essais acoustiques ou UL1784, selon le cas.

1.4 Assurance qualité

- .1 Qualifications du manufacturier : le manufacturier sélectionné doit être qualifié et pouvoir avoir un minimum de 5 années d'expérience documentées dans le domaine de la fabrication de portes et d'équipement similaires à ceux requis pour ce projet. Ses performances de service sont prouvées.
- .2 Qualifications de l'installateur : l'installateur est formé par les manufacturiers des produits principaux, doit avoir un minimum de 5 années d'expérience documentées dans le domaine de l'installation et de l'entretien d'unités similaires à l'unité prescrite pour ce projet en termes de matériaux, de conception et d'ampleur. Son travail a abouti à des constructions concrètes à l'efficacité prouvée.

1.5 Critères et niveaux de performance

- .1 L'Entrepreneur est responsable du développement de la solution détaillée et d'apporter les ajustements requis, sans frais supplémentaire, pour assurer la faisabilité et la performance de l'ouvrage tout en assurant la conformité aux intentions de design exprimées aux dessins.
- .2 Système de porte coulissantes :
 - .1 Cadres périmétriques en aluminium avec joints acoustiques intégrés à toutes les interfaces porte/cadre ;
 - .2 Mécanisme de fermeture souple des deux côtés de la porte intégré à la voie supérieure. Essais d'ouverture / fermeture à un minimum de 150 000 cycles;
 - .3 Guide de porte dissimulé.

1.6 Condition du projet

- .1 Mesures sur place : l'entrepreneur doit vérifier les ouvertures où seront installés les blocs-portes en prenant des mesures sur place avant la fabrication et doit indiquer les mesures sur les dessins d'atelier.
- .2 Surfaces de montage : l'entrepreneur doit s'assurer que toutes les surfaces sont d'aplomb, d'équerre et stables; tout substrat doit être de dimension appropriée et fait d'un matériau approprié.
- .3 Planéité du sol, niveler les dalles selon les deux critères suivants :
 - .1 Sauf indication contraire, la tolérance de planéité de la surface ne doit pas excéder 6 mm sur 3 000 mm (FF25), sans contrainte sur l'écart total sur une même aire de plancher.
 - .2 Se référer aux sections de finis de plancher pour les exigences de planéité plus sévère.
 - .3 Ajuster le niveau fini des dalles existantes au niveau planifié des nouvelles parties lorsqu'il y a un intervalle entre les deux.
- .4 Autres corps de métier : l'entrepreneur doit faire état de toute condition ou de tout équipement inapproprié.

1.7 Livraison, entreposage et manutention

- .1 La livraison et la protection des produits doivent être conforme aux exigences de la section 01 61 00 – Exigences des produits.
- .2 Informez immédiatement le manufacturier de tout dommage lors de l'expédition.
- .3 Appliquer un revêtement de protection temporaire sur les surfaces finies. Enlever le revêtement une fois les éléments assemblés et montés. Ne pas utiliser un revêtement qui soit difficile à enlever ou qui laisse des résidus.
- .4 Laisser les moyens de protection en place jusqu'au moment du nettoyage final du bâtiment.

1.8 Gestion et élimination des déchets

- .1 Éliminer les déchets de construction et de démolition en conformité aux exigences de la section 01 74 15 – Gestion et élimination des déchets de démolition / construction.

1.9 Fiches d'entretien

- .1 Soumettre les fiches d'exploitation et d'entretien conformément aux exigences de la section 01 78 00 – Documents à remettre à la fin des travaux.
- .2 Les fiches doivent indiquer la fréquence d'entretien des éléments et comprendre des listes de pièces fournies par les fabricants, les instructions visant le réglage et le fonctionnement de chaque type d'élément, d'appareil ou de pièce de quincaillerie.

1.10 Garantie

- .1 Fournir une garantie écrite certifiant que les travaux spécifiés dans la présente section seront exempts de tous défauts de matériaux et de main-d'œuvre pour une période de trois (3) ans, conformément aux exigences de la section 01 25 00 – Garanties.

PARTIE 2 - PRODUITS

2.1 Généralités :

- .1 Sauf indication contraire, tous les éléments décrits dans la présente section doivent provenir du même manufacturier.
- .2 Les portes et cadres en aluminium doivent comprendre du contenu recyclé, un minimum de 20% post consommation et 40% pré consommation.

2.2 Matériaux

- .1 Profilés d'aluminium extrudés : alliage AA6063 T-5 ou AA6063 T-6 conforme aux normes CAN/CSA A-440-M90 et ASTM F-330 / 175 et ASTM E-282-93, de qualité à anodiser, selon l'Aluminium Association.
- .2 Tôle d'aluminium : alliage AA5005 - H32 ou H34, de qualité à anodiser, selon l'Aluminium Association, 3 mm d'épaisseur minimum.
- .3 Dispositifs de fixation en aluminium, acier inoxydable non magnétique, acier cadmié ou autre métal non corrosif.
- .4 Joints et garnitures d'étanchéité : de types recommandés par le fabricant et garantis par ce dernier contre la perte d'élasticité, le retrait et la migration.

2.3 Vitrage

- .1 Voir les spécifications et les prescriptions de la section 08 80 50 - Vitrages.

2.4 Produits d'étanchéité

- .1 Selon les prescriptions de la section 07 92 10- Étanchéité des joints, couleur au choix du Professionnel désigné.
- .2 Les scellant utilisés intérieurs du bâtiment doivent posséder une teneur en COV maximale de 250 g/L et être testés selon la méthode SCAQMD Règlement 1168 OU SOR/2009-264.

2.5 Portes et cloison coulissantes intérieures à cadre en aluminium

- .1 Produit de référence : système de porte coulissante haute performance modèle ExamSlide de AD System ou équivalent.
- .2 Épaisseur de la cloison : se référer aux dessins.
- .3 Profils de cadre: cadre en aluminium extrudé « enveloppant » avec jambage vertical intégré. Joints requis à tous les interfaces cadre-porte.
- .4 Finition : anodisé naturel avec fini « Light Sequin #14 ».
 - .1 Fini anodisé de désignation AA-M12C22A31, fini mat moyen dépoli; revêtement anodique architectural de Classe II, revêtement d'au moins 0,40 mil conforme à la désignation AAMA 611-98 et à la désignation AAMA 607.1.
- .5 Porte : préparées les portes en usine pour recevoir les éléments de quincaillerie, le vitrage munies de parclozes s'harmonisant avec le placage de parement.
 - .1 Porte en bois de 45mm d'épaisseur, se référer à la section 08 14 00 – Portes en bois;
 - .2 Vitrage : 12mm d'épaisseur, Vf01b
- .6 Composants du système de porte
 - .1 Rail supérieur : rail en aluminium anodisé;
 - .2 Valences: valence inclinée en aluminium extrudé avec embouts intégrés;
 - .3 Chariot supérieur : rouleau en nylon tandem dimensionné pour correspondre au poids de la porte;
 - .4 Guide de sol dissimulé : guide de sol à jambage intégral par le manufacturier;
 - .5 Système de fermeture : amortisseurs à fermeture en douceur des deux côtés du vantail de la porte;
 - .6 Poignées : de type tirée droite standard de 305mm de long par 25mm de diamètre, en acier inoxydable satiné US32D.
- .7 Serrures de porte
 - .1 Verrou à pêne dormant comprenant une traction d'échelle de 405mmn, en acier inoxydable satiné US32D.
 - .2 Modèle : AD5450 Office : pêne dormant à clé avec cylindre et tour du pouce conforme ADA.
- .8 Bas de porte automatique pour une performance acoustique améliorée.

PARTIE 3 - EXÉCUTION

3.1 Examen

- .1 Vérifier que l'état du substrat installé est acceptable pour l'installation de portes coulissantes en conformément aux instructions écrites du manufacturier.
 - .1 Faire une inspection visuelle du substrat en présence du consultant.
 - .2 Aviser le consultant de tout état inacceptable du substrat dès constatation de l'état.
 - .3 Débuter l'installation uniquement après que l'état inacceptable a été corrigé et après avoir reçu l'approbation écrite du consultant de poursuivre les travaux.
- .2 S'assurer que les surfaces sont prêtes à recevoir les ouvrages, et que les dimensions des ouvertures et des retraits sont conformes aux indications des dessins.

3.2 Installation

- .1 Installer les portes, les cadres et les panneaux de remplissage conformément aux instructions du manufacturier et tel que montré aux dessins.
- .2 Coordonner l'installation des éléments avec celle des ouvrages connexes et des ouvrages adjacents.
- .3 Installer les ouvrages d'aplomb, d'équerre, et de niveau ; s'assurer qu'ils ne présentent pas de gondolement ni de gauchissement et qu'aucune surcharge ne leur est imposée.
- .4 Bien ancrer les ouvrages dans la position requise. Prévoir les jeux nécessaires aux mouvements structuraux.
- .5 Installer d'alignement et de niveau les rails, les traverses, les supports et les guides et les fixer de façon permanente au moyen d'ancrages appropriés.
- .6 Installez des portes coulissantes de manière à ouvrir et fermer en douceur et s'appuie contre les cloisons sans interstices.

3.3 Vitrage

- .1 Fournir et poser le vitrage conformément aux prescriptions de la section 08 80 50 - Vitrage.

3.4 Calfeutrage

- .1 Noyer les seuils et les éléments du cadre dans un bain de scellant et sceller les joints de manière à obtenir des ouvrages étanches à l'air.
- .2 Appliquer les produits d'étanchéité conformément aux prescriptions de la section 07 92 10 – Étanchéité des joints. Le produit d'étanchéité doit être dissimulé à l'intérieur des ouvrages en aluminium.

3.5 Réglage

- .1 Ajustez les portes coulissantes pour un fonctionnement correct conformément aux instructions du manufacturier.
- .2 Ajustez les portes coulissantes pour qu'elles fonctionnent en douceur sans fixation.
- .3 Vérifier l'installation et l'alignement de tous les joints d'entrée, tel que requis pour minimiser l'infiltration d'air et le respect de normes spécifiées.

3.6 Nettoyage

- .1 Une fois les ouvrages mis en place, nettoyer rapidement les surfaces en verre et en aluminium et enlever les revêtements protecteurs.
- .2 Nettoyer les surfaces apparentes en suivant les recommandations du fabricant.
- .3 Enlever toute trace de primaire, de produits de calfeutrage et d'étanchéité, de résine époxyde et de produit de remplissage. Nettoyer les portes, cadres et surfaces vitrées avec un produit de nettoyage non abrasif approuvé par le fabricant.

3.7 Protection

- .1 Protéger les produits installés et les composantes des dommages susceptibles de survenir durant la construction.
- .2 Réparer les dommages causés aux matériaux adjacents par l'installation des portes coulissantes en verre à cadres d'aluminium

FIN DE LA SECTION

H:\1-Arch\UMAC-01-02 Neurological Day Centre\Documents\1-Projet\1-5-Production\1-5D-Devis\0-Courant\UMAC_08 11 20_Prts & Cdrs aluminium.docx

ANNEXE

13 PAGES – EXTRAITS DES PLANS D'ARCHITECTURE